



Direction des Ressources Humaines et de la Formation
Service des Examens & Concours
1146 avenue du Père Soulas – 34295 MONTPELLIER CEDEX 5

LA DIRECTRICE GENERALE

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

Vu l'article 9 du protocole d'accord local du 14 juin 2022 signé par le Directeur Général et l'ensemble des organisations syndicales représentatives du personnel du CHU de Montpellier,

Considérant l'ouverture du concours sur titres d'Assistant Médico-Administratif 1^{er} grade, sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 21 décembre 2023, en vue de pourvoir **40 postes**.

DECIDE

Article 1^o : Les candidats autorisés à concourir au concours interne sur titres pour l'accès au grade d'Assistant Médico-Administratif, organisé par le CHU de Montpellier en vue de pourvoir 40 postes, sont :

ANDRE Aurelie
ANGELINI Severine
ARRAGON Elise
ATIRAN Samia
BAJARD Audrey
BARANOWSKI Nathalie
BELENGUER Laurie
BELIN Mélanie
BENOIT Sophie
BENYAHIA Samir
BERNARD Ekrame
BERRABHA Salima
BIAD Leila
BOTTURA Virginie
BOUMEDINE Samira
BOUYGUES Christelle
CALAS CALISTI Audrey
CHABALIER Lydie
CHEVALIER Myriam
DAMPFHoefffer Stephanie
DAUVILLAIRE Julie
DELAGE Laurence
DUNAN Marie
DURAND Carine
FAVIER Severine
FOURNIER Angelique
FOURNIER Carine
FRADIN Anne Laure
GRANSAGNE Edith
GRESELLE Sandrine

GROS Sabine
GUEDIRI REQUENA Celine
GUGLIELMO Sabrina
HAMMA Soraya
HOVINE Olivia
LABADIE Carole
LE NEUE Keven
LEFEVRE Veronique
LEVEQUE Laurence
LOPEZ Pauline
LUBINO Sandrine
MAILLARD Tiffaine
MATTARD Johanna
MEDJADJI Djanet
MONTANELLI Jessica
NAJAR Aiadia
NGUIMBI LOUTAYA Cynthia
NOGUERA IGUALADA Laura
OUGHEBBI Stephanie
PUJOL Cynthia
RANCHET Marie
REGGIO Elodie
RODRIGUE Marie France
SABATIE Gabrielle
SABATIER Nancy
SCHEMBRI Marie Laure
SCHNEIDER JEANNERET Marilyn
SIMET Veronique
SOUCHON Nathalie
SPILERS Pauline
THOMAS Christèle
TURLUER Karine
VERNHET Alice
VIDAL Jennifer
ZIOUCHE Fatiha

Article 2° : Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 15 mars 2024,

P/ La Directrice Générale,

La Directrice Ajointe des Ressources Humaines
et de la Formation,

Camille CONAN

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr